https://charcot.etab.ac-lyon.fr/spip/spip.php?article1463

Collège Jean CHARCOT

Informations Association Sportive Charcot

- La vie de l'établissement - L'Association Sportive -

Date de mise en ligne : lundi 7 septembre 2020

Copyright © Collège Jean CHARCOT - Tous droits réservés

Madame, Monsieur,

L'association sportive du collège Jean Charcot de LYON 5ème fonctionne le mercredi après-midi, et les autres jours entre 12h30 et 13h25.
L'association sportive est le prolongement des cours obligatoires d'Education Physique et Sportive et est ouverte à tous les élèves volontaires, garçons et filles, quel que soit leur niveau. Elle a pour but de permettre une pratique de loisir sportif ou une pratique de compétition sportive.
L'encadrement est assuré par les professeurs d'éducation physique et sportive.
Les élèves sont accueillis au Collège et les déplacements pour les compétitions s'effectuent en car (la cotisation prend en compte ces dépenses).
Chaque élève peut pratiquer une ou plusieurs activités. Après un temps d'essai fixé par le professeur, il sera demandé à chaque élève d'être assidu à la pratique de ou des activités choisies.
Pour l'année scolaire 2020/2021, les activités proposées sont :

ASSOCIATION SPORTIVE COLLEGE CHARCOT

PROGRAMME 2020 / 2021

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Tennis de table	Basket	Gymnastique	Badminton	Foot en salle

Section Plein Air = 3 sorties programmées tout au long de l'année :

Ski nordique/Ski alpin/Eaux-vives

Pour tout renseignement s'adresser aux professeurs d'EPS

Les activités débutent le lundi 7 septembre 2020.
Les inscriptions sont à remettre le plus tôt possible aux professeurs d'E.P.S. Les activités ont lieu au gymnase (sauf pour les sorties de la section Plein Air). La responsabilité des enseignants n'est plus engagée après la fin de l'activité : prévoir de venir chercher votre
enfant ou départ à pied (ou bus).

Pour participer aux activités de l'Association Sportive, il est demandé pour chaque élève :
– de consulter le règlement intérieur de l'AS en ligne sur le site du collège

https://charcot.etab.ac-lyon.fr/spip/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.svg

– une cotisation de 25 €.
Tarif dégressif appliqué sur demande pour les fratries : -5 € pour le 2ème enfant et -10 € pour le 3ème enfant, etc.
Chèque à l'ordre de « A.S. du collège Charcot »
– une autorisation parentale

https://charcot.etab.ac-lyon.fr/spip/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.svg

L'assemblée générale de l'Association Sportive se tiendra au gymnase Charcot le lundi 21 septembre 2019 de 13h00 à 13h30 : tous les parents d'élèves ainsi que les élèves licenciés en 2019/2020 sont invités à y participer.

Copyright © Collège Jean CHARCOT